

Envoyé en préfecture le 04/01/2021

Reçu en préfecture le 04/01/2021

Affiché le

**SLO**

ID : 974-249740085-20201218-AFF02\_CC1812202-DE



**CASUD**

**Communauté d'Agglomération du Sud**  
Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe, Le Tampon

**CASUD Territoire Durable**



**Rapport d'activités**  
**2019**

[www.casud.re](http://www.casud.re)

## Le Mot du Président

Cher(e)s collègues,

L'année civile 2019 est la dernière année civile complète de la mandature 2014-2020. Aussi, le rapport d'activités de l'année 2019 a la particularité suivante d'être présenté aux conseillers communautaires élus pour la mandature 2020-2026.

Ce rapport annuel rend compte de l'activité de la Communauté d'Agglomération du Sud pour l'année 2019. Il s'adresse également et surtout à l'ensemble des administrés de la Communauté d'Agglomération du Sud qui suivent notre actualité et pour lesquels nous construisons l'avenir.

Enfin, il est également à destination de nos partenaires, institutionnels (Europe, État, collectivités, et leurs administrations) et privés (entreprises, associations, etc) pour qu'ils soient informés de la mise en œuvre des opérations auxquelles ils participent et en sont les bénéficiaires à des degrés divers.

Depuis 2014, la Communauté d'Agglomération du Sud, grâce à ses dépenses de fonctionnement maîtrisées, sa fiscalité attractive, ses investissements dynamiques, son endettement faible, se donne les moyens d'assurer son développement économique, de promouvoir son territoire, et d'offrir une meilleure qualité de vie à ses habitants.

L'adoption du Plan Pluriannuel d'Investissements 2017-2022, à hauteur de 250 millions, est la preuve de l'exigence et de l'ambition que s'est fixée la CASUD pour ses administrés et son territoire.

L'engagement constant de nos équipes (élus et agents) en 2019 est donc une poursuite de la politique d'investissement menée en 2018 et reflète notre volonté d'accomplir avec détermination nos missions en faveur de toutes nos populations sur chacune de nos quatre communes : Le Tampon, Saint-Joseph, L'Entre-Deux et Saint-Philippe.

Ces missions sont accomplies dans un véritable esprit de solidarité positive, c'est-à-dire avec un bonus supplémentaire accordé aux plus petites communes (en terme d'habitants) qui retirent de la CASUD plus de bénéfices qu'elles n'engagent de crédits.



De même la CASUD poursuit en 2019 ses efforts en terme de fiscalité. Elle reste l'intercommunalité dans laquelle la fiscalité par habitant est la plus basse de la Réunion (2,5 fois inférieure comparée à la moyenne des autres intercommunalités).

Concernant 2019, la CASUD et ses communes membres convaincues que le Tourisme sera pour l'avenir, à moyen et long terme, une source de créations d'emplois et de richesses, a renforcé sa toute nouvelle Société Publique Locale dédiée à cette activité, la SPL OTI du Sud (Office du Tourisme Intercommunal du Sud).

Bien entendu, de nombreuses autres actions sont venues compléter les réalisations de l'année 2019, à titre d'exemples :

- Signature du 1<sup>er</sup> Contrat de Progrès de la Réunion avec l'Etat;
- 5 900 000 € de travaux réceptionnés concernant l'eau potable;
- Lancement de l'Unité de Potabilisation Leveneur au Tampon;
- Construction d'une unité de potabilisation et d'un réservoir à l'Entre-Deux;
- Forage de reconnaissance d'eau « Takamaka » à Saint-Philippe;
- Extension et modernisation des réseaux eau potable à Saint-Joseph;
- 22 124 tonnes de déchets végétaux traités et 1140 composteurs distribués;
- 1 378 Véhicules Hors d'Usage évacués;
- Création de la 1<sup>ère</sup> Brigade Verte;
- Errance animale : 2 655 stérilisations et 1 042 captures d'animaux;
- Renouvellement et modernisation de la flotte Carsud;
- Mise en place d'une nouvelle billétique et de la carte My Pass sur le réseau Carsud;
- Mise en circulation des Navettes Geckobus, Géranium, Magma'Bus et Floriana;
- Livraison de la gare routière de l'Entre-Deux;
- Livraison de la ZAE « Les Terrass » à Saint-Joseph;
- 32 250 000 € euros (HT) de marchés notifiés en ce qui concerne la commande publique;
- Et en matière de lutte contre l'exclusion et notamment en faveur de l'emploi, mise en place de chantiers d'insertion et recrutements de personnes en CDDI, de jeunes en service civique, etc.

Vous en souhaitant une bonne lecture,

Le Tampon, le 1<sup>er</sup> décembre 2020  
André THIEN AH KOON



# SOMMAIRE

## P.01

### 4 communes pour un territoire durable

## P.02

### Le conseil communautaire

- Les vice-présidents
- Les conseillers

## P.05

### Les compétences

- Les compétences obligatoires
- Les compétences optionnelles
- Les compétences facultatives

## P.06

### L'eau et l'assainissement

- Les faits marquants
- Le service
- Les actions exercées en 2019

## P.10

### L'environnement et le cadre de vie

- La pré-collecte des déchets ménagers
- La collecte des déchets ménagers
- Le traitement des déchets
- L'économie circulaire, la prévention des déchets et la communication de proximité
- Les indicateurs financiers
- La lutte contre l'errance animale

## P.14

### Le transport

- La modernisation de CARSUD
- La direction des transports
- Les infrastructures du réseau CARSUD
- Le plan de déplacement urbain

## P.17

### Le développement économique, l'habitat et le tourisme

- La création, l'aménagement de ZAE
- La création d'immobilier d'entreprise
- Le programme local de l'habitat indigne
- Le tourisme
- Le système d'information géographique

## P.19

### L'économie Sociale et Solidaire

- Le plan local pour l'insertion et l'emploi
- Les ateliers et chantiers d'insertion et autres moyens de l'insertion par l'activité économique
- Le dispositif service civique

## P.20

### Le budget de la CASUD

- Le fonctionnement
- L'investissement

## P.21

### Les ressources humaines

- L'effectif
- La répartition professionnelle par catégorie
- Les absences, la santé, l'épargne temps
- Le recrutement, la formation

## P.23

### La commande publique

- Les missions et bilans

## P.24

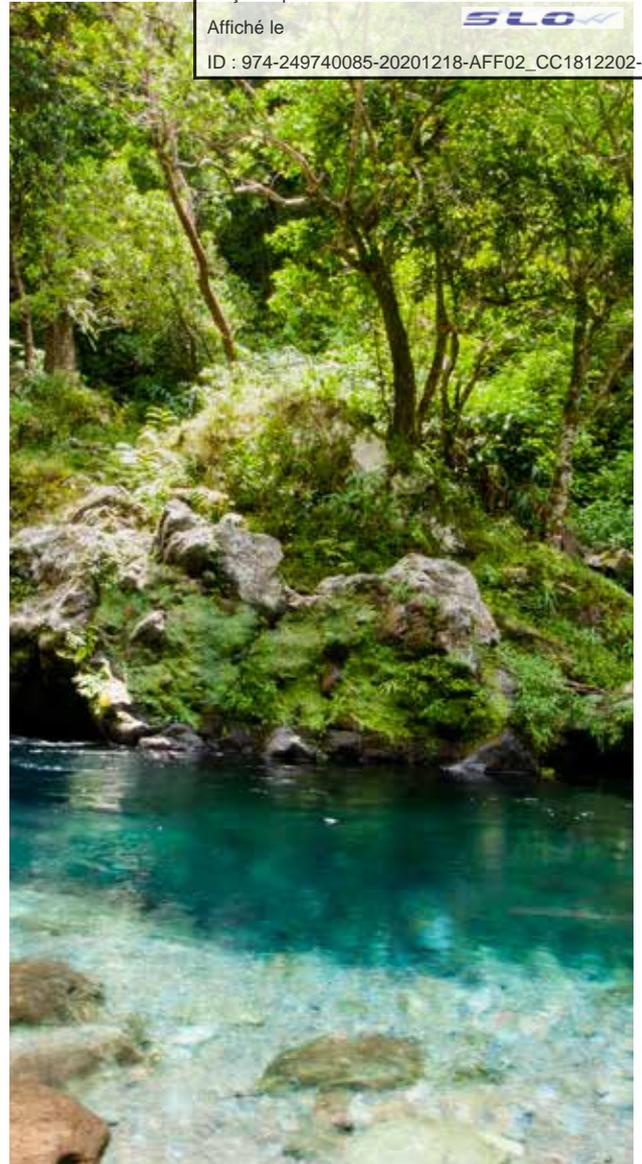
### La direction des systèmes d'information

- Le bilan
- Les perspectives

## P.25

### Les moyens techniques

- Le parc automobile
- Le cadre de travail
- Les besoins globaux de la collectivité



# 4 COMMUNES POUR UN TERRITOIRE DURABLE

Le territoire de la CASUD regroupe 4 communes : l'Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe et Le Tampon. Il s'étend sur une superficie de 56 460 hectares et compte 130 153 habitants.

D'abord Communauté de Communes du SUD, créé par arrêté préfectoral le 31 décembre 1997, la transformation de la CCSUD en communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2010 a été actée.





# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire délibère sur les décisions liées aux grands enjeux politiques communautaires. Il élit le Président et les vice-présidents.

Les vice-présidents décident des affaires courantes par délégation du Conseil Communautaire.

Il est composé du Président, de 14 Vice-Présidents et de 33 Conseillers Communautaires.

**1**

Président

**14**

Vice-Présidents

**33**

Conseillers Communautaires



# Le Président, les Vice-Présidents et les Vice-Présidentes au 31 décembre 2019



André THIEN-AH-KOON  
Président



Patrick LEBRETON  
1<sup>er</sup> vice-Président  
Aménagement  
Habitat



Isabelle  
GROSSET-PARIS  
2<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Tourisme



Olivier RIVIERE  
3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Administration Général  
Infrastructures maritimes  
et portuaires



Jacquet HOARAU  
4<sup>ème</sup> Vice-Président  
Eau



Harry MUSSARD  
5<sup>ème</sup> Vice-Président  
Commande publique



Bernard PAYET  
6<sup>ème</sup> Vice-Président  
Gestion des déchets  
et assimilés



Blanche-Reine JA-  
VELLE  
7<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Système d'Information  
Géographique (SIG)



Pierre ROBERT  
8<sup>ème</sup> Vice-Président  
Finances



Henri-Claude HUET  
9<sup>ème</sup> Vice-Président  
Assainissement



Marie-Noëlle  
DEURVEILHER-PAYET  
10<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Maîtrise de la demande  
d'énergie



Axel VIENNE  
11<sup>ème</sup> Vice-Président  
Développement  
économique



Jacqueline  
FRUTEAU-BOYER  
12<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Personnel  
(Comité Technique,  
hygiène, sécurité)



Albert GASTRIN  
13<sup>ème</sup> Vice-Président  
Programme Local  
d'Insertion  
par l'Emploi



José PAYET  
14<sup>ème</sup> Vice-Président  
Transports urbains,  
scolaires et périscolaires

# Le Conseillers et les Conseillères au 31 décembre 2019

Envoyé en préfecture le 04/01/2021

Reçu en préfecture le 04/01/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 974-249740085-20201218-AFF02\_CC1812202-DE



Inelda  
BAUSSILLON



Monique  
BENARD-DESLAIS



Denise  
BOUTET TSANG CHUN SZE



José  
CLAIN



Mimose  
DIJOUX-RIVIERE



André  
DUPREY



Colette  
FONTAINE



Gilberte  
GERARD



Alin  
GUEZZELO



Emmanuelle  
HOARAU



Christian  
LANDRY



Jean-Daniel  
LEBON



Marie-Jo  
LEBON



Marie-Andrée  
LEJOYEUX



Anissa  
LOCATE



Harry  
MALET



Daniel  
MAUNIER



Laurence  
MONDON



Harry-Claude  
MOREL



Rito  
MOREL



Rose-Andrée  
MUSSARD



Priscilla  
PAYET



François  
RIVIERE



Marie-France  
RIVIERE



François  
ROUSSEY



Jessica  
SELLIER



Marcellin  
THELIS



Catherine  
TURPIN



Clarita  
TURPIN



Bachil  
VALY



Raymonde  
VIENNE



Jean-Jacques  
VLODY



Henri-Claude  
YEBO

Retrouvez le trombinoscope de nos élus communautaires sur notre site internet : [www.casud.re](http://www.casud.re)

# LES COMPÉTENCES

En plus des 5 compétences obligatoires, la CASUD a choisi 3 compétences optionnelles et 12 compétences facultatives.

## Les Compétences Obligatoires

- Développement économique et d'intérêt communautaire;
- Aménagement de l'espace communautaire et transports en commun;
- Équilibre social de l'habitat sur le territoire;
- Politique de la ville;
- Tourisme.



## Les Compétences Optionnelles

- Assainissement;
- Eau;
- Protection et mise en valeur du cadre de vie.

## Les Compétences Facultatives

- Étude et réalisation d'un schéma directeur des Systèmes d'Informations Géographiques;
- Transport périscolaire;
- Construction et gestion de la fourrière animale;
- Enlèvement des cadavres d'animaux;
- Élaboration d'un agenda 21;
- Haut débit;
- Informatisation des écoles et couverture des zones blanches;
- Mise en œuvre du Plan Local d'Insertion et de l'Emploi (P.L.I.E.);
- Création et animation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.);
- Aménagement portuaire et infrastructures maritimes;
- Adhésion au Syndicat Mixte de Pierrefonds;
- Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T).



# L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



La direction est composée de 32 agents techniques et administratifs.

## Les Faits Marquants

Dès le mois de mars 2019, le conseil communautaire a approuvé le contrat de progrès. Contrat de partenariat placé sous l'égide du plan national « Eau DOM ». Il vise à définir une organisation vertueuse des investissements en contractant des engagements partagés de la collectivité, des services de l'état et des partenaires financiers.

L'année 2019 a été marquée par une saison cyclonique particulièrement sèche qui a contraint le délégataire du service public d'alimentation en eau potable à renforcer sa production et sa distribution auprès des usagers. Les infrastructures présentes et la gestion du délégataire ont évité les coupures d'eau.

Les éboulements réguliers de la falaise de la Rivière des Remparts ont à plusieurs reprises, endommagé et cassé la canalisation d'adduction d'eau provenant de la source Cazala à Saint-Joseph. Les interventions conjuguées du délégataire et de notre collectivité ont contribué aux réparations d'urgence sur un linéaire important.

Le forage de reconnaissance d'eau « Takamaka » sur Saint-Philippe démarré en août 2019, nous permet d'envisager une sécurisation de ressource en eau pour toute la commune.

Enfin, l'opération majeure « Unité de potabilisation Leveneur » sur Le Tampon a débuté en septembre 2019 sous une procédure de conception – réalisation.



## L'eau potable

Durant l'année 2019, nous avons confirmé les investissements menés en eau potable dans le cadre de notre Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI 2017-2022) avec un montant annuel de 5,9 M €.

Pour nos quatre communes membres, la majorité de l'investissement a porté sur la modernisation et le renforcement des canalisations de distribution de l'eau potable. À ces travaux s'ajoute la construction d'une unité de potabilisation et d'un réservoir à l'Entre-Deux.

## L'assainissement des eaux usées

Comme pour la compétence de l'eau potable, nous avons confirmé l'assainissement des eaux usées dans le cadre de notre Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI 2017-2022) avec un montant annuel de près de 2,2 M € qui représente quasiment la même hauteur d'investissement réalisé en 2018.

Les travaux ont essentiellement concerné l'extension du réseau de collecte, mais aussi, la construction d'une mini station d'épuration des eaux usées à la Plaine des Cafres réalisée en partenariat avec la SHLMR.

## Les usagers

Le nombre d'abonnés à l'eau potable est de 57 293. Il a augmenté de l'ordre de 1,21 % par rapport à 2018. 12 957 foyers sont également abonnés à l'assainissement collectif ou semi-collectif des eaux usées.

## La GEMAPI

Conformément aux dispositions de la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015, dite Loi NOTRe, depuis le 1er janvier 2018, notre collectivité assure la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », dite GeMAPI, sur la base de quatre items préexistants à l'article L. 211-7 du Code de l'environnement :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau;
- La défense contre les inondations et contre la mer;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines;
- La gestion de cette compétence est assurée par la Direction Eau et Assainissement en collaboration avec les communes du Tampon et de Saint-Joseph.

## Le Service

Durant 2019, le service a renforcé son effectif avec l'arrivée des agents de l'équipe de travaux d'eau et d'assainissement basée sur le pôle de proximité de Saint-Joseph.

Le service a confirmé son fonctionnement sur les différents sites occupés par la Direction Eau et Assainissement :

- Des bureaux ont été installés rue d'Espagne au Tampon pour recevoir la direction et le pôle investissement;
- Sur Saint-Joseph des locaux sont aménagés pour accueillir les agents du SPANC, et l'équipe travaux
- Sur la commune de l'Entre-Deux, un bureau SPANC a été intégré à un nouveau pôle de proximité CASUD créé pour favoriser la proximité avec les usagers;
- Sur Saint-Philippe, un bâtiment CASUD abrite un bureau SPANC et permet ainsi la présence continue d'un technicien.



# Les Actions Exercées En 2019

Envoyé en préfecture le 04/01/2021

Reçu en préfecture le 04/01/2021

Affiché le

ID : 974-249740085-20201218-AFF02\_CC1812202-DE

Nombre d'abonnés à l'eau potable

## 12 957

Nombre d'abonnés à  
l'assainissement collectif ou semi  
collectif

## 8,1 M€

Plan pluriannuelle  
d'investissement 2017-2022

## 5,9 M€

Travaux réceptionnés pour la  
compétence eau potable

## 2,2 M€

Travaux réceptionnés pour la  
compétence assainissement

## 18

Opération d'investissement

## 652

Vérifications techniques de la  
conception des ouvrages d'ANC

## 164

Contrôles de l'exécution des  
ouvrages d'ANC neuf ou à réhabilité

## 661

Vérifications du fonctionnement et de  
l'entretien des ouvrages d'ANC

## 10,5 km

De réseaux posés pour la compétence  
eau potable et assainissement

Les missions principales sont :

- Le fonctionnement administratif, gestion et contrôles (SPANC);
- L'investissement : travaux neufs et de modernisation.

Par ailleurs la direction assure la gestion technique du Syndicat des Hirondelles, les travaux maritimes de la cale de halage à Saint-Philippe, et pilote, en tant que structure porteuse, la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Sud de la Réunion (SAGE Sud).

## L'investissement

La politique de l'eau et d'assainissement menée par la CASUD est portée par trois objectifs principaux :

- Moderniser le réseau d'eau potable;
- Pérenniser la distribution d'eau potable et en garantir sa qualité;
- Développer l'assainissement collectif des eaux usées auprès des usagers;

Définies par l'intérêt communautaire, ces mesures nécessitent des investissements notamment dans des travaux de renforcement et de sécurisation des infrastructures d'eau potable.

Afin de rendre possible les objectifs, la CASUD a engagé les travaux définis par le PPI 2017 – 2022 et a poursuivi les opérations d'investissements démarrées précédemment.

En ce qui concerne l'eau potable, ce programme a permis sur 2019 de réaliser essentiellement des opérations de réhabilitation des infrastructures existantes (plus de 7 km de réseaux posés) et ceci dans l'objectif du maintien d'un service de qualité auprès des usagers.

Pour l'assainissement des eaux usées, deux thèmes majeurs ont orienté le programme d'investissement : l'amélioration de la collecte et celui du traitement des eaux usées. Ainsi, la volonté d'étendre le réseau d'assainissement des eaux usées permettant d'avoir une meilleure gestion des eaux résiduaires urbaines en raccordant les zones de forte concentration de population est affirmée.

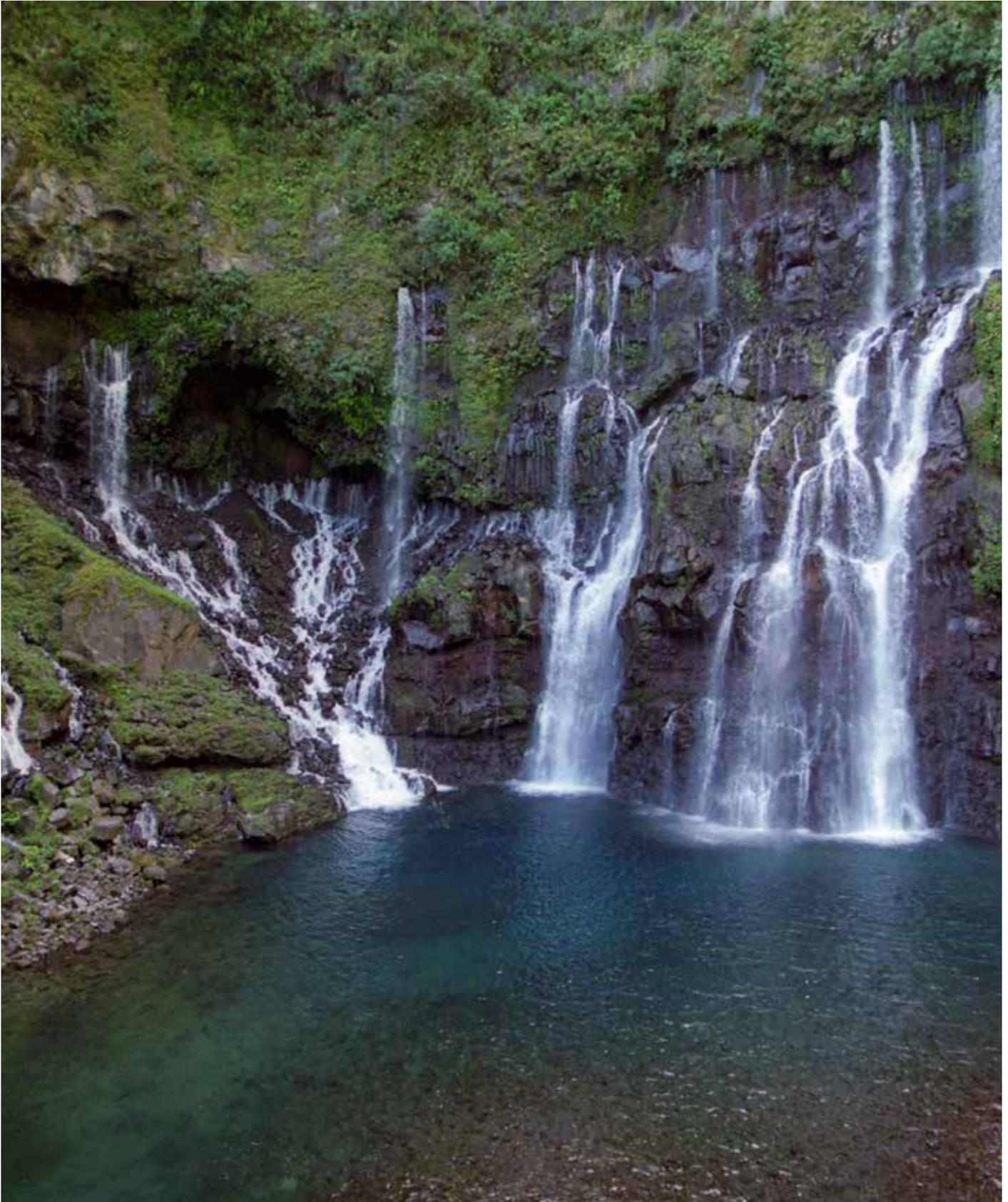
Sur l'ensemble des compétences gérées par la Direction de l'Eau et de l'Assainissement (DEA), en partenariat avec le service de la commande publique, une dizaine de marchés publics ont fait l'objet de consultation sur l'exercice 2019. Au total 18 opérations d'investissements ont été projetées et étudiées dans les compétences portées par la direction qui touchent les quatre territoires communaux, y compris le Syndicat des Hirondelles.

Quelques précisions sur les investissements dont les travaux ont été réceptionnés en 2019 :

- Pour la compétence « Eau potable » le montant total des travaux réceptionnés en 2019 est proche de 5,9 M €. En plus de la réparation des dégâts occasionnés par les intempéries; la répartition est la suivante:
  - Sur la commune du Tampon : restructuration et modernisation des réseaux dans 11 voies représentant un linéaire de plus de 3,2 km. Création d'une station de refoulement à partir du réservoir rue Montaigne.
  - Sur la commune de Saint-Joseph : extension et modernisation des réseaux dans 6 voies représentant un linéaire de 2,9 Km pour un montant de 1,4 M €.
  - Sur la commune de l'Entre-Deux : restructuration et modernisation des réseaux dans 2 voies représentant un linéaire de 0,225 Km pour un montant de 103 500 €. Construction de l'unité de potabilisation « Paille en Queue » (2,03 M€) et reconstruction du réservoir Elie Hoarau (0,5 M€).
  - Sur Saint-Philippe : restructuration et modernisation des réseaux dans 4 voies représentant un linéaire de 0,6 Km pour un montant de 230 000 €.

- Pour la compétence « assainissement des eaux usées », le montant de en 2019 s'élève à 2,2 M€ elle concerne d'une part l'extension ou la ré au Tampon (2,4 km / 884 200 €), à l'Entre-Deux (140 m / 37 380 €) et à Saint Joseph (1,05 km / 510 865 €). Et d'autre part, la construction, en partenariat avec la SHLMR, de la mini station d'épuration « Rose des Bois » à la Plaine des Cafres pour un montant de 583 000 €.

L'ensemble de ces investissements a nécessité une recherche accrue de financement. Ainsi, pour 2019, la DEA a pu déposer 30 dossiers de demandes de subventions concernant 14 opérations auprès de 8 organismes et/ou dispositifs de financements et, obtenir 16 réponses positives (dont 3 issues de dossiers déposés en 2018). Ces interventions concernent la mobilisation de 33 108 721 €.





# L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

En tant qu'E.P.C.I compétent en matière de collecte et de traitement des déchets, la CASUD se soumet à la Loi Barnier qui vise à renforcer la protection de l'environnement et doit de ce fait élaborer annuellement le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Ce rapport 2019 est établi conformément aux dispositions du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000.

## La Pré-collecte des Déchets Ménagers

La pré-collecte des déchets ménagers est assurée via la distribution de :

- Bacs roulants à couvercle vert et jaune à l'ensemble de la population;
- Bio-composteurs individuels.

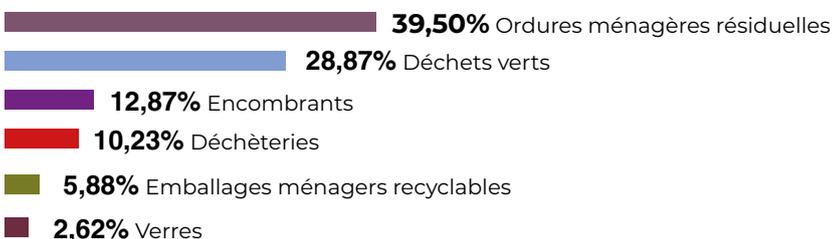
## La Collecte des Déchets Ménagers

La CASUD se charge de la collecte des 4 flux de déchets suivants :

- Les ordures ménagères résiduelles en contenant;
- Les emballages ménagers recyclables en contenant;
- Les déchets végétaux en vrac;
- Les encombrants en vrac.



REPRÉSENTATION DE LA PART DE CHAQUE FLUX DE DÉCHET PRODUIT EN 2019 PAR LA CASUD



### 893

Nouvelles dotations  
en bacs verts

### 876

Nouvelles dotations  
en bacs jaunes

### 1 140

Foyers ont été dotés  
d'un kit de compostage

### 30 264

Tonnes d'ordures  
ménagères résiduelles

### 4 509

Tonnes d'ordures  
ménagères recyclable

### 22 124

Tonnes  
de déchets végétaux

### 9 867

Tonnes  
d'encombrants

### 969

Appareils  
électroménagers

### 2 009

Tonnes  
de verre

### 1 378

VHU  
collectés

# Le Traitement des Déchets

Envoyé en préfecture le 04/01/2021

Reçu en préfecture le 04/01/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 974-249740085-20201218-AFF02\_CC1812202-DE

De par son contexte insulaire, la Réunion exporte des déchets vers la zone Océan Indien (les non-dangereux tels que les déchets métalliques) ou vers la France métropolitaine (pour les déchets dangereux tels que batteries ou piles usagées).

## L'économie Circulaire, la Prévention des Déchets et la Communication de Proximité

### La mise en oeuvre de la stratégie économie circulaire

La CASUD qui a déjà mené de nombreuses actions en matière de prévention des déchets sur son territoire, souhaite répondre aux exigences réglementaires fixées par la Loi relative à la Transition Énergétique par la Croissance Verte, en élargissant le périmètre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et en entrant dans une démarche d'économie circulaire.

De ce fait, la CASUD s'est fixée des objectifs de réduction de la production des déchets de -15% par rapport à 2017.

Suite au dernier Programme Local de Prévention qui a pris fin en 2016, un chargé de mission prévention déchets et économie circulaire a été recruté en novembre 2018 pour reprendre cette démarche. L'année 2019 a donc permis la mise en place du plan d'actions préventions déchets et économie circulaire de 3 ans dont la synthèse de l'année 1 est présentée ci-dessous

### Les actions de prévention des déchets

- La gestion de proximité des biodéchets;
- La lutte contre le gaspillage alimentaire;
- L'allongement de la durée de vie des produits;
- L'expérimentation d'outils économiques incitatifs;
- Les actions emblématiques de la prévention des déchets.

# 23

Établissements dotés en bio-composteur

# 10

Établissements dotés d'un lombricomposteur

# 17

Personnes formées à la réduction du gaspillage alimentaire



## Les actions de communication de proximité

- La brigade verte;
- Les actions d'éducation à l'environnement;
- Les actions de proximité des ambassadeurs du tri.



**8**

Agents de la brigade verte sur le territoire

**2 278**

Élèves sensibilisés sur le tri sélectif

**594**

Kilos de piles usagées collectées dans les écoles primaires

**1700**

Kilos de bouchons collectés dans les écoles primaires

## Les Indicateur Financiers

### Les modalités d'exploitation du service

Les prestations liées à la pré-collecte, la collecte et au traitement des déchets ménagers sont exécutées via la passation de marchés publics de service. Les prestations réalisées en régie sont pour les principales :

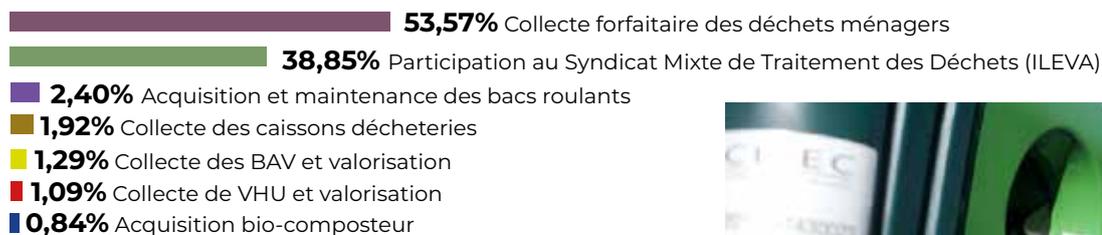
- La lutte contre les dépôts sauvages;
- Le nettoyage des bornes d'apport volontaire pour le verre;
- La gestion des déchèteries.

### Les dépenses

Le montant annuel des dépenses de collecte et d'élimination des déchets comprend l'ensemble des dépenses directes de fonctionnement relatives aux marchés.

Les dépenses de personnels directement affectées à l'élimination des déchets (collecte et traitement) ainsi que les charges fonctionnelles (frais de structure, amortissements, entretien des bâtiments ...) ne sont pas prises en compte.

DÉPENSES DIRECTES (PRINCIPAUX MARCHÉS) AFFECTÉES AU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE LA CASUD EN 2019



## Les recettes

Ces recettes de fonctionnement ont deux origines :

- La fiscalité des ménages via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères résiduelles (TEOM);
- Les éco-organismes tels que CITEO, Eco-systèmes;
- La Redevance Spéciale.

### RECETTES PRICIPALES LIÉES AU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE LA CASUD EN 2019



## La Lutte contre l'Errance Animale

- ✓ IDENTIFIER
- ✓ STERILISER



La CASUD met en oeuvre la compétence en matière de lutte contre l'errance animale sur les 4 communes membres de son territoire : l'Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe et Le Tampon. Dans ce cadre, elle assure via des marchés de prestations de services :

- la gestion de la fourrière animale;
- la gestion du refuge animalier;
- la stérilisation et d'identification des animaux domestiques.

## Le bilan d'activité relatif à la gestion de la fourrière animale

### Bilan des captures et ramassage en 2019

Total des captures (sur appel, préventives, par cages)	<b>1 042</b>
Total des ramassages de cadavres	<b>520</b>

# 2 655

Nombre de stérilisations

# 1 042

Animaux capturés

## Le bilan d'activité relatif à la gestion du refuge animalier

La gestion de ce refuge a été confiée à la SPA Réunion.

Le refuge animalier accomplit les missions suivantes :

- l'hébergement et le gardiennage des animaux à adopter;
- le soin et le nourrissage de ces animaux;
- l'adoption des animaux.

## Le bilan d'activité relatif à la campagne de stérilisation et d'identification des chiens et chats

### Bilan des stérilisations et identifications en 2018 - 2019

Nombre de stérilisations	<b>2 655</b>
Nombre d'identifications	<b>2 487</b>



# LE TRANSPORT



La compétence transport consiste à organiser, gérer et à contrôler les services de lignes de transports urbains de personnes en lignes régulières, de transports scolaires (primaires, collèges et lycées) et de transports périscolaires.

La compétence transport inclut également l'installation et l'entretien du mobilier urbain liés aux transports urbains (abribus, stations d'attente, poteaux d'arrêt sur le territoire de la CASUD).

## La Modernisation de CARSUD

### La carte REUNI'PASS

Le Conseil Régional de la Réunion et le SMTR ont pris acte de la volonté du Conseil Départemental de la Réunion, d'étendre à l'ensemble des réseaux de transport en commun de l'île, l'accès à la gratuité pour les personnes de 65 ans et plus, ainsi que pour les personnes dont le taux de handicap est supérieur à 50% (Personnes Agées/Personnes Handicapées).

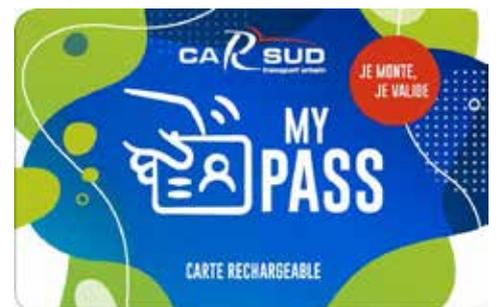
Un avenant à la convention initiale a été proposé, en vue d'introduire ces titres interopérables gratuits dans la grille tarifaire REUNI'PASS.

### Le nouveau système de billettique

Le déploiement de nouvelle billettique sans contact / la carte « My Pass » valable sur tout le réseau en avril 2019.

### Les premiers résultats de My Pass

2019 a été l'occasion du lancement de la billettique MYPASS. C'est à l'orée des données très riches d'enseignements générées par ce système, que vont être présentés les résultats commerciaux du réseau. Si sur les recettes, les données permettent toujours des comparaisons avec les exercices précédents, il n'en va pas de même pour les mesures de fréquentation qui viennent totalement remettre en cause les clefs de mobilité qui étaient utilisées jusqu'alors. En effet, grâce au nouveau système, la CASUD peut avoir une idée précise du nombre de voyageurs par validation sur son réseau. S'ajoute à cela une vision réelle des titres favorisés des usagers, les heures de validation les plus importantes. En d'autres termes, une image réelle et précise de l'état du réseau CARSUD sur les différentes communes qui la composent. Ce système nous permet également de mieux catégoriser les lignes selon leur niveau de performance.



# La Direction des Transports

## Les évolutions des dessertes et principaux aménagements intervenues en 2019

La CASUD a créé un nouveau service de navette centre-ville sur l'ensemble du territoire .

**Navettes Geckobus** à Saint-Joseph : mise en place le 1er février 2019.

**Navettes Géranium** à l'Entre-Deux : mise en place le 21 mai 2019.

**Navettes Magama'Bus** à Saint-Philippe : mise en place le 02 août 2019.

**Navettes Floriana** à la Plaine des Cafres : mise en place le 23 août 2019.

# 4 000

Voyageurs par mois  
pour Geckobus

# 400

Voyageurs par mois  
pour Géranium

# 1 026

Voyageurs par mois  
pour Magma'Bus

# 1 026

Voyageurs par mois  
pour Floriana

GECKOBUS



GERANIUM



MAGMA'BUS



FLORIANA



## Les Infrastructures du Réseau CARSUD

### Les gares

**Gare routière de l'Entre-Deux :** Livraison de la nouvelle gare routière de l'Entre-Deux pour un coût de 1,3 millions €.

#### Gare routière de Saint-Joseph :

- Avril 2019 : incendie de la gare routière de Saint-Joseph qui a nécessité un transfert temporaire des quais sur la place François Mitterrand le temps de retirer les débris causés par l'incendie;
- Décembre 2019 : installation des 4 kiosques sur les quais de la Gare routière de Saint-Joseph;
- Études pour la réhabilitation de la gare (peinture, électricité, vidéosurveillance et charpente);
- Élaboration et signature de la convention quadripartite entre la Région, le Département, la CASUD et la Commune pour la gestion de la gare de Saint-Joseph;
- Préparation de la délocalisation du point de vente CARSUD du pôle de proximité à la gare routière.

#### Gare routière de Saint-Philippe :

- Acquisition du terrain d'assiette en septembre 2019 pour un montant de 205 000 €;
- Lot 1 – VRD : infructueux, le montant des offres supérieur à l'estimation du maître d'œuvre;
- Lot 2 – bâtiment : attribution à l'entreprise MARIABAT.

#### Gare routière de La Plaine des Cafres :

Choix du site et lancement des études de maîtrise d'œuvre.

# 45

Lignes de bus

# + 22,9%

De voyageurs  
par rapport à 2018

# + 14,6%

De recettes  
par rapport à 2018

# + 7,4%

De kilomètres  
par rapport à 2018

# 128

Lignes de bus scolaires

# 7 300

Élèves transportés

# 2 150

Sorties périscolaire

## Le Plan de Déplacement Urbain (PDU)

Suite aux réunions de concertations, les différentes communes membres ont fait part de leurs observations. L'actualisation du PDU (diagnostic et projet) a été faite et transmise aux différents partenaires pour avis (Région, Département, DEAL, SMTR, Syndicat Mixte d'Études et de Programmation du Grand Sud, NOVASUD...) pour l'actualisation du PDU.



# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, L'HABITAT, LE TOURISME



## La Création, L'aménagement De ZAE



### La ZAE «Les Terrass» à Saint-Joseph

La SODIAC est le concessionnaire de cette opération.

La livraison et l'inauguration a eu lieu en Août 2019. La première entreprise a ouvert ses portes en septembre 2019.

Les principales activités sur la période relèvent :

- de la commercialisation : 7 parcelles sont concernées;
- des fins de travaux avec la réalisation de 150 ml de voirie pour un montant de 261 546 €.

Au total les dépenses de 2019 sont de 683 000 € pour des études et travaux.

Les recettes sont 585 000 €. Elles proviennent des ventes de parcelles.

### La ZAE «Les Palmiers» au Tampon

La SEDRE est le concessionnaire de cette opération.

- la première tranche est réalisée à 90 % : 34 parcelles de 1000 m<sup>2</sup> en moyenne disponibles pour les entreprises sur une superficie d'environ 6 ha;
- la signature des premiers contrats de réservation de lots FEDER a concerné 4 entreprises en 2019;
- les dépenses de l'année 2019 sont de 2 360 774 € HT qui ont été affectées aux travaux de cette tranche 1.

Les recettes 2019 portent sur le versement d'une partie de la subvention FEDER pour un montant de 1 101 170 € HT.

Au niveau de la tranche 2, les études ont démarré.

## La Création D'immobilier D'entreprise



### «Les Terrass» à Saint-Joseph

Les études de marché et de programmation pour une opération de réalisation de 10 ateliers soit 2000 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

## «Les Palmiers» au Tampon

Les études de marché et de programmation pour une opération de réaménagement de surface de plancher.

## La ZAE de Trois-Mares

Le dossier est au stade de la consultation des entreprises pour un montant de 5 millions € HT.

# La Programme Local De L'habitat Indigne (PLHI)

**En 2019 , le PLHI de la CASUD est exécutoire depuis le mois d'août est composé de 24 actions .**

Au niveau des actions déjà engagées et faisant l'objet d'un renouvellement chaque année :

- le dispositif de minoration foncière : 400 000 € en 2019 pour l'acquisition par l'EPFR de 10 parcelles de fonciers;
- le soutien aux CCAS pour les interventions d'urgence en matière d'amélioration de l'habitat (200 000 €);
- les garanties d'emprunt pour la construction de logements sociaux;

Au niveau des nouvelles actions, nous noterons :

- le lancement des travaux relatif à la conférence intercommunale du logement (CIL);
- le lancement de l'étude du plan de lutte contre l'habitat indigne (PLHI).

## Le Tourisme

**2019 est une année de transition pour la préparation du transfert du personnel à la SPL OTI du Sud.**

- Il y a eu également la préparation du contrat de prestation intégrée avec la SPL pour les activités d'accueil , d'information et de promotion touristique , de l'entretien des toilettes publiques et de la réalisation de la signalétique touristique.

## Le Système D'information Géographique

La Direction des SIG a maintenu ses services de cartographies et de diffusion-partage de l'information pour aider à la décision, à la gestion, à la planification et à l'alimentation des études menées sur le territoire.

La maintenance des outils logiciels et matériels a également été assurée afin de garantir la continuité des services.

Au niveau des traitements et de la production de données, en plus de l'acquisition des informations métiers (environnement, eau, zone d'activité etc.), un travail de mise à jour et de suivi des opérations de logements sociaux a pu être mené et présenté à la DEAL avec le renfort d'un stagiaire.

L'accompagnement des services SIG des communes s'est concrétisé par, entre autres :

- la livraison de la prestation d'hébergements des géoportails, le partage de connaissance sur l'utilisation du module cadastre et la formation avancées sur les nouvelles fonctionnalités de QGIS3, de son module 3D et de son module de traitement.

# L'ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE



Envoyé en préfecture le 04/01/2021

Reçu en préfecture le 04/01/2021

Affiché le

ID : 974-249740085-20201218-AFF02\_CC1812202-DE

## Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Le PLIE est un dispositif de lutte contre l'exclusion. Il s'adresse aux personnes les plus éloignées du marché du travail qui ont besoin d'un soutien et d'un accompagnement personnalisé, régulier, pour avoir un maximum de chance de trouver ou retrouver un emploi durable de plus de 6 mois.

Ce dispositif est financé par le Fonds Européen (FSE) à hauteur de 80%.

**589** Personnes  
en accompagnement

**52** Nouveaux  
bénéficiaires

## Les Ateliers et Chantiers d'Insertion et autres moyens de l'Insertion par l'Activité Économique

La CASUD a soutenu :

- 2 chantiers d'insertion;
- 9 ACI;
- La Maison De l'Emploi pour le déploiement des clauses sociales dans les marchés publics;
- La Mission Locale Sud pour accompagnement des jeunes de moins de 25 ans.

**580 000€**  
Engagés dont 116 00€ par la CASUD

**123** Postes dont 110 en  
CCDI et 13 en PEC

## Le Dispositif Service Civique

En 2019, 24 services civiques ont été employés par la CASUD pour une durée de 8 mois afin d'exercer les missions de sensibilisation au tri des déchets et d'orientation et d'accompagnement des administrés dans les transports et sur les gares routières.

**616 479€**

De subventions aux associations

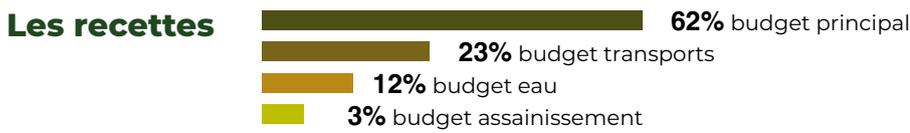
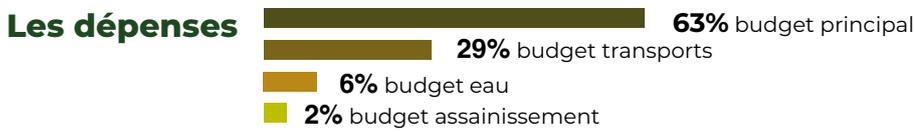
**24** Jeunes en service  
civique





# LE BUDGET DE LA CASUD

## Le Fonctionnement



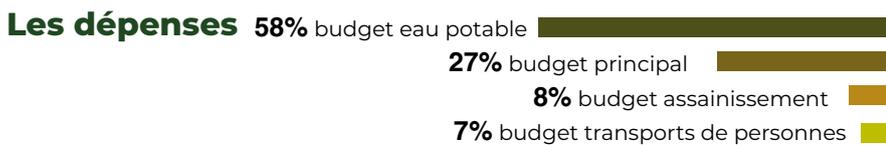
### BUDGET CONSOLIDÉ CASUD

#### SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
62 761K€	81 815K€
	Report de 2018
	10 655K€

**RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019**  
19 053K€

## L'Investissement



### BUDGET CONSOLIDÉ CASUD

#### SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
35 069K€	33 312K€
	Report de 2018
	- 9 426K€

**RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019**  
- 2 297K€



# LES RESSOURCES HUMAINES



La Direction des Ressources humaines se compose de 7 agents.

## L'effectif

### Le nombre total d'agent

- Les titulaires et stagiaires : 85
- Les non-titulaires permanents : 161
- Les titulaires permanents : 78

## La Répartition Professionnelle Par Catégorie

- La catégorie A : 26
- La catégorie B : 20
- La catégorie C : 278

## Les Absences, La Santé, L'épargne Temps

- Taux d'absentéismes global est de 6,4% (moyenne nationale est de 9%);
- 141 visites médicales programmées;
- 106 agents en visite médicale (dont 23 sur demande des agents);
- 2 jours supplémentaires accordés à l'ensemble des agents (jours légaux hors droits acquis);
- 59 agents possèdent un compte épargne temps dont 11 agents qui ont ouvert un compte en 2019).

# Le Recrutement La Formation

Envoyé en préfecture le 04/01/2021

Reçu en préfecture le 04/01/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 974-249740085-20201218-AFF02\_CC1812202-DE

## La formation

- La formation obligatoire CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail);
- Les formations spécifiques métiers (logiciels, veille juridique, ...);
- Les formations Prévention et Secours Civique de niveau 1 pour les services civiques.

## Le coût



## La formation du service prévention

- PSC 1 : 14 sessions;
- Nombre de lauréats : 70 (106 convoqués – 36 absents);
- Accueil, Santé, Sécurité : 2 sessions;
- Document Unique : 1 session sur 2 jours.

## La recrutement

- Nouveau service de la Brigade Verte : 8;
- Services civiques : 24;
- PEC : 79.

## Les stagiaires

- Tout service confondus : 58 dont 4 ayant bénéficiés d'une gratification (stage supérieur à 2 mois majoritairement dans les services transports (27%) et ressources humaines (13%).

## L'action sociale

Budget COS 2019 : 20 000 €.





# LA COMMANDE PUBLIQUE

## Les Missions et Bilans

### Mission n°1

Conseil auprès des services et préparation, suivi et validation administrative et juridique des procédures de marchés publics et des autres contrats de la commande publique.

#### Bilan :

- 2019 : 60 consultations lancées;
- 46 marchés notifiés avec un montant total d'engagement de près de 32 250 000 € HT.

### Mission n°2

Gestion administrative de l'exécution des marchés (instruction des ordres de Service, avenants, déclarations de sous-traitance, exemplaires uniques, etc.).

#### Bilan :

- Environ 12 avenants conclus;
- Environ 35 ordres de service traités et notifiés;
- Environ 30 déclarations de sous-traitance instruites.





# LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

## La DSI à plusieurs missions :

- Le système d'information : progiciels, services, sauvegardes;
- Le parc informatique : 180 ordinateurs, 30 imprimantes, 10 copieurs répartis sur les sites de la CASUD;
- L'accès internet pour les écoles : 73 écoles réparties sur le territoire de la CASUD;
- La télécommunication : téléphonie fixe, mobile, interconnexion, accès internet;
- La dématérialisation : parapheurs, signatures électroniques et plateformes associées.

## Le Bilan

- La gestion du parc et du système d'information : mission principale et permanente;
- L'amélioration des accès Télécoms (internet et interconnexions);
- La dématérialisation de l'attestation de service fait des factures via le parapheur électronique;
- La rédaction de tutoriels pour l'utilisation des nouveaux services et outils.

## Les Perspectives

- La sécurisation et la pérennisation du Système d'Information;
- L'acquisition d'une infrastructure de secours en cas d'avarie du système d'information principal;
- L'amélioration du suivi et de la gestion des incidents et des interventions.



# LES MOYENS TECHNIQUES



Au sein de la Direction des moyens techniques, cinq services bénéficient de divers contrats et marchés publics leur permettant d'interagir avec l'ensemble des autres services de la CASUD : parc automobile, l'entretien bâtiments, le nettoyage des locaux, fournitures administratives et de bureau et le veilleur de nuit.

La mission principale de ce pôle technique est de pourvoir logistiquement au fonctionnement basique et quotidien de la collectivité, tant sur le plan matériel, que sur le plan du bien-être matériel au travail. Il ne sera évoqué ci-dessous, que certaines des missions accomplies durant cette année.

## Le Parc Automobile



### Le renouvellement

La collectivité a renouvelée une partie de son parc automobile avec l'achat de neuf véhicules complémentaires en début 2020.

### La maintenance

Des contrats de maintenances concessionnaires ont été formalisés sur 24 mois dès leur réception.

## Le Cadre de Travail

### Le climatisation

La collectivité possède 94 climatiseurs répartis dans plusieurs bâtiments de ses communes membres. À cet égard, un maintien des capacités de fonctionnement est fait annuellement. Le but étant d'assainir les filtres à poussières, lutter contre les odeurs pouvant en découler, et de compléter/renouveler les unités défectueuses. Ce poste de dépense avoisine les 9000 € répartis entre entretien et renouvellement.

### Les travaux électriques

Les aménagements successifs des bâtiments de la collectivité ont demandé une mise à jour des circuits électriques (climatiseurs, dalle de lavage auto...). Sur la base des rapports annuels des bureaux d'études en charge de la vérification des installations électriques, la DMT a formalisé des interventions ciblées sur les réseaux électriques des sites de Saint-Joseph, du siège administratif, et de la Chatoire.

De la simple prise manquante à la sécurisation des connectiques, leur remplacement, l'adjonction de disjoncteurs climatiseurs, les travaux électriques s'élèvent à un montant de 37 770 €. Par ailleurs, il est à noter qu'un plan de renouvellement des luminaires existants par des tubes led est en cours et il est déployé au fur et à mesure des besoins d'interventions par l'équipe entretien bâtiment.

## La mise hors eaux des bâtiments

Deux bâtiments de la CASUD étaient concernés par une procédure dégât des eaux. La gare routière du Tampon rue Fréjaville, mais surtout le site de la Châtoire.

## Les actions contre les nuisibles

Certains bâtiments ont bénéficiés d'opérations de dératisations et de protection contre les termites.

# Les Besoins Globaux De La Collectivité

## Les besoins récurrents

**Le carburant :** mise en place d'un nouveau marché de fourniture de carburants (changement de prestataire), scindée en lot essence sans plomb (typologie de carburant appelé à évoluer au vu des évolutions législatives générales ....) pour les petits véhicules de la collectivité circulant en ville (Clio, Yaris, Scooters, matériels de motoculture), un lot gasoil plus traditionnel.

**La géolocalisation :** pérennisation du système de positionnement des véhicules (lutte contre le vol).

**Les denrées alimentaires :** formalisation juridique des achats en victuailles de la collectivité auprès d'une grande surface commerciale attitrée pour des achats récurrents : (café, thé, sucre, boisson, gobelets...) pour permettre la réception des convives et du public lors des conseils communautaires, manifestations de la collectivité.

## L'accompagnement et la protection équipementale des agents

**Les quincailleries diverses :** pour l'entretien des bâtiments, leur réparation, l'entretien des espaces verts, sonothèque pour les réunions diverses, peintures, cloisonnement, déménagement aménagement du mobiliers des services, logistique des cérémonies inauguratives et réceptions diverses.

**Les produits d'entretien :** pour les agents d'entretien des surfaces et des bureaux, sur les 4 communes membres ainsi que sur les offices de tourisme depuis la délégation de cette compétences communale à l'intercommunalité. À noter que ces agents assurent aussi les services de réceptions lors des diverses réunions et manifestations de la collectivité (conseil des maires, conseil communautaires, inauguration et cérémonies).

**Le gardiennage et sécurité :** équipement des deux agents (vêtements spécifiques), patrouilles nocturnes, prévention des bâtiment anti-intrusion ou anti-atteinte, appui à la direction des transports sur la gare lors des événements tel que Florilèges, gardiennage centre de tri 27<sup>ème</sup> km, signalements divers anti-intrusions (déchetterie avec des comportements individuels de chapardage, rôdeurs autour du parc auto...).



**Les mobiliers de bureau :** les agents avaient une carence en équipements de bureau divers. Il convenait de combler ce retard par la mise en place d'un nouveau marché.

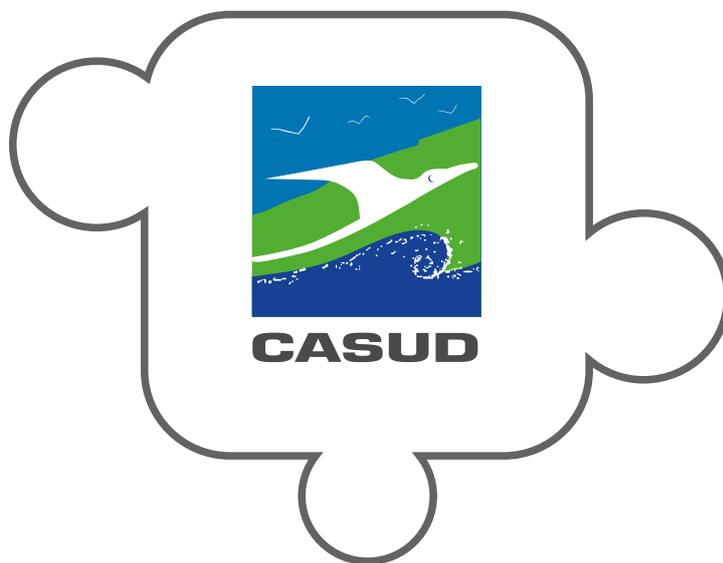
Envoyé en préfecture le 04/01/2021

Reçu en préfecture le 04/01/2021

Affiché le



ID : 974-249740085-20201218-AFF02\_CC1812202-DE



**Communauté d'Agglomération du Sud**  
Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe • Le Tampon

**CASUD Territoire Durable**

**Rapport d'activités**  
**2019**

[www.casud.re](http://www.casud.re)